



**Le
Grand Ouest
Toulousain**

**BUDGET
SUPPLÉMENTAIRE
& BUDGETS ANNEXES ZONES
D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
ET GÉNIBRAT
2024**

Conseil communautaire du 20 juin 2024

Le Grand Ouest Toulousain, communauté de communes

Table des matières

1.	Le Budget Supplémentaire 2024 du Grand Ouest Toulousain	3
1.1.	La section de fonctionnement.....	4
1.2.	Les recettes de fonctionnement par chapitre.....	4
1.3.	Les dépenses de fonctionnement par chapitre.....	5
1.4.	La section d'investissement	7
1.5.	Les recettes d'investissement par chapitre.....	7
1.6.	Les dépenses d'investissement par chapitre.....	8
2.	Le Budget Supplémentaire 2024 du Budget Annexe ZAE.	10
3.	Le Budget Supplémentaire 2024 du Budget Annexe ZAE Genibrat.	12

1. Le Budget Supplémentaire 2024 du Grand Ouest Toulousain

Le budget supplémentaire est un document budgétaire dans la gestion financière de la communauté de communes. Il permet de réajuster et de compléter le budget primitif voté en début d'exercice, en tenant compte des résultats de l'exercice précédent, des ajustements nécessaires et des nouveaux besoins identifiés en cours d'année.

L'objectif se traduisant dans ce budget supplémentaire est de limiter les inscriptions de crédits nouveaux, l'arbitrage des dépenses de la communauté s'effectuant à l'occasion du vote du budget primitif.

En effet, la cible est toujours de dégager des marges de manœuvre sur la section de fonctionnement en 2024 et de façon pérenne afin de permettre à notre intercommunalité de conserver ses niveaux financiers permettant la poursuite du programme pluriannuel d'investissement actualisé jusqu'à 2026.

Ce rapport détaille chaque grande évolution des sections et de ses composantes.

1.1. La section de fonctionnement

GRAND OUEST TOULOUSAIN : SECTION DE FONCTIONNEMENT 2024							
Dépenses				Recettes			
Chapitres	BP 2024	BS 2024	Crédits 2024	Chapitres	BP 2024	BS 2024	Crédits 2024
011 : Charges à caractère général	3 605 000,00	442 000,00	4 047 000,00	002 : Excédent reporté fonctionnement	0,00	7 363 253,61	7 363 253,61
012 : Charges de personnel	5 800 000,00		5 800 000,00	70 : Produits des services	459 000,00	0,00	459 000,00
014 : Atténuation de produits	8 157 500,00		8 157 500,00	73 : Impôts et taxes	21 751 300,00	0,00	21 751 300,00
022 : Dépenses imprévues				013 : Atténuation de charges	30 000,00		30 000,00
023 : Virement à section d'investissement	531 120,00	6 748 365,61	7 279 485,61	74 : Dotations et participations	2 970 000,00	0,00	2 970 000,00
65 : Autres charges gest. courantes	5 712 900,00	172 888,00	5 885 788,00	75 : Autres produits gestion courante	35 000,00	0,00	35 000,00
66 : Charges financières	119 780,00		119 780,00	77 : Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
67 : Charges exceptionnelles			0,00				0,00
67 : Charges spécifiques	5 000,00		5 000,00				
68 : Provisions	20 000,00		20 000,00				
042 : Opérat. ordre entre sections	1 300 000,00		1 300 000,00	042 : Opérations ordre entre sections	6 000,00		6 000,00
Total dépenses	25 251 300,00	7 363 253,61	32 614 553,61	Total recettes	25 251 300,00	7 363 253,61	32 614 553,61

1.2. Les recettes de fonctionnement par chapitre

Après l'analyse des recettes de fonctionnement pour l'exercice en cours, il a été constaté que les prévisions initiales sont adéquates et couvrent les besoins de la communauté. Par conséquent, nous n'avons pas jugé nécessaire d'ajuster à la marge les recettes de fonctionnement dans ce budget supplémentaire. Les recettes initialement prévues sont maintenues, nos estimations étant bonnes et rigoureuses.

Cette décision repose sur le fait que les prévisions initiales, sont suffisantes pour assurer le bon fonctionnement des services et projets de la communauté des communes du Grand Ouest Toulousain.

Seuls les résultats de la section de fonctionnement sont pris en compte dans les recettes de fonctionnement de ce budget supplémentaire 2024.

1.3. Les dépenses de fonctionnement par chapitre

011 : Charges à caractère général

Chapitre		BP 2024	BS 2024	Crédits 2024
011	Charges à caractère général	3 605 000,00	442 000,00	4 047 000,00

Dans le cadre de l'ajustement du budget supplémentaire pour l'exercice en cours, le chapitre 011, consacré aux dépenses à caractère général, a été révisé à hauteur de 442 000 euros. Cet ajustement se décompose en deux volets principaux :

1. Dépenses d'entretien des ZAE : 337 000 €

A la demande de la trésorerie, plusieurs dépenses auparavant imputées sur les budgets annexes doivent être portés par le budget principal. Ces dépenses initialement prévues sur les budgets annexes des zones d'activités sont donc prévues au chapitre 011 du budget principal.

2. Dépenses sur le budget du service des Ordures Ménagères : 105 000 €

Ces dépenses incluent des achats de fournitures et de petits équipements nécessaires au fonctionnement du service des Biodéchets, des locations pour le ramassage des dépôts sauvages, des frais liés à la mise en place de la collecte en C 0.5 sur plusieurs communes et l'augmentation des prestations de collectes déchets, colonnes enterrées et bennes.

012 : Charges de personnel

Chapitre		BP 2024	BS 2024	Crédits 2024
012	Charges de personnel	5 800 000,00	0,00	5 800 000,00

Les crédits alloués aux dépenses de personnel sont maintenus et jugés suffisants pour répondre aux besoins de la communauté des communes du Grand Ouest Toulousain pour l'année 2024

En conséquence, les prévisions initiales du chapitre 012, sont suffisantes pour couvrir l'ensemble des coûts salariaux et des charges afférentes. Il n'est pas prévu d'ajustement au Budget Supplémentaire 2024 pour ce chapitre.

014 : Atténuation de produits

Chapitre		BP 2024	BS 2024	Crédits 2024
014	Atténuations de produits	8 157 500,00	0,00	8 157 500,00

Il n'est pas prévu d'ajustement au budget supplémentaire 2024 pour ce chapitre.

Les crédits initialement prévus pour les atténuations de produits sont suffisants pour absorber les effets attendus, incluant les remises, dégrèvements et autres ajustements fiscaux.

65 : Autres charges de gestion courante

Chapitre		BP 2024	BS 2024	Crédits 2024
65	Autres charges de gestion courante	5 712 900,00	172 888,00	5 885 788,00

Il convient d'inscrire des ajustements des crédits budgétaires pour tenir compte :

- Réduction de la participation au budget annexe de la ZAE : - 150 000.00€
- Subvention de comblement du déficit de résultat du BA ZAE Génibrat : + 322 888.00€

1.4. La section d'investissement

GRAND OUEST TOULOUSAIN : SECTION D'INVESTISSEMENT 2024							
Dépenses				Recettes			
Chapitres	BP 2024	BS 2024 GOT dont RAR	Crédits 2024	Chapitres	BP 2024	BS 2024 GOT dont RAR	Crédits 2024
001 : Solde d'exécution d'investiss	0,00	0,00	0,00	001 : Solde d'exécution investissement reporté		1 875 167,18	1 875 167,18
020 : Dépenses imprévues d'investissement		0,00	0,00	021 : Virement de la section de fo	531 120,00	6 748 365,61	7 279 485,61
040 : Subv d'invest. transférées co	5 999,49	0,00	5 999,49	024 : Produits de cession	35 000,00		35 000,00
041 : Opérations patrimoniales	100 000,00	0,00	100 000,00	040 : Amortissement des immobil	1 300 000,00		1 300 000,00
204 : fonds de concours		360 000,00	360 000,00	041 : Opérations patrimoniales	100 000,00		100 000,00
20 : Immobilisations incorporelles							
21 : Immobilisations corporelles	5 600 819,51	5 796 194,79	11 397 014,30	10222 : FCTVA	350 000,00	0,00	350 000,00
23 : Travaux en cours				1068 : Excédent de fonctionneme	0,00	0,00	0,00
26 : Participations		53 452,00	53 452,00	13: Subventions	265 778,00	199 000,00	464 778,00
16 : Remboursement d'emprunt	500 151,00	12 886,00	513 037,00	16 : Emprunts	3 625 072,00	-2 600 000,00	1 025 072,00
4581 : Opérations sous mandat - D	500 000,00		500 000,00	4582 : Opérations sous mandat - f	500 000,00		500 000,00
			0,00				
Total dépenses d'investissement	6 706 970,00	6 222 532,79	12 929 502,79	Total recettes d'investissement	6 706 970,00	6 222 532,79	12 929 502,79

1.5. Les recettes d'investissement par chapitre

13 : Subventions d'investissement

Chapitre		BP 2024	BS 2024 dont RAR 2023	Crédits 2024
13	Fonds de concours	0,00	199 000,00	199 000,00
13	Subventions dont pool routier	265 778,00	0,00	265 778,00

Dans le cadre de l'ajustement des crédits du budget supplémentaire 2024, il est nécessaire d'inscrire une nouvelle recette au titre des fonds de concours octroyés par la commune de Lassere-Pradère. Ce fonds de concours d'un montant 199 000 euros, vient en soutien du projet de recalibrage de la rue du Gex pour lequel la commune de Lasserre-Pradère avait mis en place une taxe d'aménagement majorée.

16 : Emprunts

Chapitre		BP 2024	BS 2024 dont RAR 2023	Crédits 2024
16	Emprunt	3 625 072,00	-2 600 000,00	1 025 072,00

L'emprunt initialement inscrit au budget primitif est réduit grâce à la reprise des excédents de 2023.

1.6. Les dépenses d'investissement par chapitre

Chapitre		BP 2024	BS 2024 dont RAR 2023	Crédits 2024
20-21-23	Etudes-acquisitions-travaux	5 600 819,51	5 7966 194.79	11 657 014.30

Les investissements sont détaillés par opération comme suit :

a) Le PPI

Services	BP crédits 2024	RAR 2023	BS 2024	Crédits 2024
PLUi	150 000,00		0,00	150 000,00
Aires d'accueil gens du voyage	30 000,00	12 894,24	57 105,76	100 000,00
Réhabilitation centre social Vallée de la Save	98 419,51	540 017,92		638 437,43
Réhabilitation centre social de Léguevin	300 000,00	35 022,30	0,00	335 022,30
Construction Centre social Plaisance Ménude	200 000,00	37 800,00	0,00	237 800,00
Travaux routiers	2 360 000,00	223 962,54	200 000,00	2 783 962,54
Pistes cyclables	160 000,00		0,00	160 000,00
Ouvrages d'art	200 000,00		0,00	200 000,00
Composteurs / biodéchets	50 000,00		25 000,00	75 000,00
Colonnes enterrées	212 000,00	0,00	57 000,00	269 000,00
Mobilités	230 000,00		0,00	230 000,00
Réhabilitation pole environnement et siège	300 000,00		0,00	300 000,00
Opérations PPI à venir			3 698 175,86	3 698 175,86
Total	4 290 419,51	849 697,00	4 037 281,62	9 177 398,13

Les crédits nouveaux comptabilisés dans le budget supplémentaire 2024 sont détaillés comme suit :

- Aires d'accueil gens du voyage : travaux d'empierrement, d'électricité et d'eau + 57 105.76 €
- Travaux routiers : reprise du rond-point Gay Lussac dans la zone d'activité de la Ménude (initialement inscrit sur le budget ZAE) + 200 000.00 €
- Biodéchets : fin du déploiement des composteurs grutables + 25 000.00 €
- Colonnes enterrées : remplacement de bornes de collecte sélective + 57 000.00 €
- Réserve sur opérations à venir du PPI - Opération d'équilibre + 3 698 175.86 €

b) L'opération Investissement Courant :

ENVELOPPES RECURENTES			AJUSTEMENTS PROJETS 2024	
ENVELOPPE / SERVICES	BUDGET 2024	RAR 2023	BS 2024	CREDITS 2024
DG - Autres	50 000,00	387,60	250 000	300 388
Ressources Humaines	20 000,00	897,84		20 898
Espace France Services	2 000,00	25,00		2 025
Communication	35 000,00			35 000
Matériel communautaire	25 000,00	921,70		25 922
Bâtiments	80 000,00	55 448,83	0	135 449
Urbanisme - ADS - Planification	50 000,00	109 015,69	-40 000	119 016
Développement économique	0,00	0,00	91 000	91 000
Papi	0,00	19 500,00		19 500
Transition écologique/Environnement	17 000,00	99 600,00	40 000	156 600
Collecte des ordures ménagères	200 000,00	55 933,72	0	255 934
Mécanique	438 000,00	33 909,01	80 000	551 909
Informatique-télécommunications	95 000,00	82 098,55		177 099
MOE Voirie	275 000,00			275 000
TEOMI	0,00	22 090,08		22 090
Centres sociaux	23 400,00	8 388,15		31 788
Total	1 310 400	488 216,17	421 000	2 219 616

Les crédits nouveaux comptabilisés dans le budget supplémentaire 2024 de l'opération Investissement Courant sont détaillés comme suit :

- Enveloppe DG – Autres : provision pour aléas divers **+ 250 000€**
- Urbanisme-ADS-Planification : réduction d'enveloppe pour développe économique **- 40 000€**
- Développement économique : études et AMO pour la Zone Mulatier sur Léguevin.
- Cette dépense est financée par le transfert de crédit d'urbanisme pour 40 000€ et ajout au budget supplémentaire de 51 000 € soit **+ 91 000€**
- Environnement : changement du système de chauffage de la MDH de Léguevin **+ 40 000 €**
- Mécanique : suite aux premiers essais, il apparait nécessaire d'intégrer le module de nettoyage des colonnes enterrées sur le camion grue que la communauté projette d'acheter. Le surcout lié à l'acquisition de ce module est évalué à **+ 80 000 €**

26 : Participations

Chapitre		BP 2024	BS 2024 dont RAR 2023	Crédits 2024
26	Participations	0,00	53 452,00	53 452,00

Cette somme correspond à :

- L'achat de titres de participation à Citiz : + 10 000.00 €
- Reste à réaliser correspondant aux parts SITPRT dans SPL Tisséo + 43 452.00 €

16 : Emprunts

Chapitre		BP 2024	BS 2024 dont RAR 2023	Crédits 2024
16	Remboursement d'emprunt	500 151,00	12 886,00	513 037,00

La somme présentée au Budget Supplémentaire 2024 correspond à un reste à réaliser sur un emprunt du département qui n'a pas été appelé à l'échéance en fin d'année pour : 12 886.00 euros.

2. Le Budget Supplémentaire 2024 du Budget Annexe ZAE.

Le développement économique est une compétence obligatoire depuis le 01 janvier 2017. En ce qui concerne la communauté de communes, elle dispose de plusieurs zones d'activités clôturées, à savoir :

- sur la Commune de la Salvetat Saint Gilles : Taure
- sur la Commune de Plaisance du Touch : Rivière, Bourgogne, Ménude.
- Sur la commune de Fontenilles : l'Espèche

La section de fonctionnement

Dépenses				Recettes			
Chapitres	BP 2024	BS 2024	Crédits 2024	Chapitres	BP 2024	BS 2024	Crédits 2024
002 : Déficit reporté de fonctionnement		28 879,38	28 879,38	002 : Excédent reporté fonctionnement		0,00	0,00
011 : Charges à caractère général	260 000,00	-178 879,38	81 120,62	70 : Produits des services	27 750,00		27 750,00
65 : Autres charges gestion courante	27 760,00		27 760,00	74 : Dotations et participations	260 000,00	-150 000,00	110 000,00
67 : Charges exceptionnelles	0,00		0,00	75 : Autres produits de gestion courante	10,00		10,00
022 : Dépenses imprévues fonctionnement	0,00		0,00				0,00
023 : Virement à section d'investissement			0,00				0,00
042 : Opérat. ordre entre sections 71355	1 782,16		1 782,16	042 : Opérat. ordre entre sections 71355	1 782,16		1 782,16
Total dépenses	289 542,16	-150 000,00	139 542,16	Total recettes	289 542,16	-150 000,00	139 542,16

Afin de combler le déficit du résultat de fonctionnement du budget annexe de la ZAE, il est proposé :

- De réduire les dépenses du chapitre 011 : charges à caractère général de l'ordre de 28 879.38 €uros.
- Et en parallèle de réduire de 150 000 €uros de la participation du budget général au budget annexe car les dépenses d'entretien des zones d'activité ne peuvent plus être imputées au budget annexe à la demande du trésor public.

La section d'investissement

Dépenses				Recettes			
Chapitres	BP 2024	BS 2024	Crédits 2024	Chapitres	BP 2024	BS 2024	Crédits 2024
001 : Solde d'exécution d'investissement reporté				001 : Solde d'exécution investissement reporté		27 316,47	27 316,47
20 : Immobilisations incorporelles							
21 : Immobilisations corporelles		27 316,47	27 316,47				
040 : Variation de stock terrains 3555	1 782,16		1 782,16	040 : Variation de stock terrains 3555	1 782,16		1 782,16
020 : Dépenses imprévues d'investissement							
				1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé			
Total dépenses d'investissement	1 782,16	27 316,47	29 098,63	Total recettes d'investissement	1 782,16	27 316,47	29 098,63

L'incorporation du résultat d'investissement est équilibrée par une dépense sur le chapitre 21.

3. Le Budget supplémentaire 2024 du Budget Annexe ZAE Genibrat.

Des terrains restants à commercialiser sur la zone de Génibrat, il est nécessaire de créer un budget annexe pour individualiser la gestion de cette zone d'activités économiques située sur la commune de Fontenilles, afin de permettre une meilleure lisibilité comptable.

Ce budget sera assujéti à la TVA.

La section de fonctionnement

Dépenses				Recettes			
Chapitres	BP 2024	BS 2024	Crédits 2024	Chapitres	BP 2024	BS 2024	Crédits 2024
002 : Déficit reporté de fonctionnement		352 887,40	352 887,40	002 : Excédent reporté fonctionnement			0,00
011 : Charges à caractère général	50 000,00	-30 000,00	20 000,00	70 : Produits des services	0,00		0,00
65 : Autres charges gestion courante	10,00		10,00	74 : Dotations et participations	50 000,00	322 887,40	372 887,40
67 : Charges exceptionnelles	0,00		0,00	75 : Autres produits de gestion courante	10,00		10,00
022 : Dépenses imprévues fonctionnement	0,00		0,00				0,00
023 : Virement à section d'investissement			0,00				0,00
042 : Opérat. ordre entre sections 71355	0,00		0,00	042 : Opérat. ordre entre sections 71355	0,00		0,00
Total dépenses	50 010,00	322 887,40	372 897,40	Total recettes	50 010,00	322 887,40	372 897,40

Afin d'équilibrer le budget annexe de la ZAE Génibrat lors de la prise en compte du déficit de fonction de 352 887.40 euros, il est proposé :

- De réduire les dépenses du chapitre 011 de 30 000.00 euros,
- D'augmenter les recettes du chapitre 74 de 322 887.40 euros correspondant au montant la subvention du budget général.

La section d'investissement

Dépenses				Recettes			
Chapitres	BP 2024	BS 2024	Crédits 2024	Chapitres	BP 2024	BS 2024	Crédits 2024
001 : Solde d'exécution d'investissement reporté				001 : Solde d'exécution investissement reporté		0,00	0,00
20 : Immobilisations incorporelles							
21 : Immobilisations corporelles			0,00				
040 : Variation de stock terrains 3555	0,00		0,00	040 : Variation de stock terrains 3555	0,00		0,00
020 : Dépenses imprévues d'investissement				1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé			
Total dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	Total recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00

Cette section ne comporte pour le moment aucune écriture.